



Longueuil, le 5 juillet 2005

Mme Marie-Josée Méthot
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

***Objet : Coût de construction de la ligne de 161 kV pour relier le parc au réseau
Audiences publiques pour le projet de parc éolien de L'Anse-à-Valleau***

Madame,

Lors de la première partie des audiences publiques pour le projet de parc éolien à L'Anse-à-Valleau, il a été demandé par la commission d'obtenir des précisions sur le coût de construction de la ligne électrique pour raccorder le parc éolien au réseau d'Hydro-Québec. Selon les informations actuelles, le coût de construction de 16 km de ligne électrique d'une tension de 161 kV est estimé à 4 370 000 \$. Ce montant pourrait varier de plus ou moins 10 % lors de la réalisation de la ligne.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Normand Bouchard, Vice-président – Énergie éolienne, Innergex Management Inc.

Pour Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne inc.